



RAPPORT DE DURABILITÉ 2023

Introduction	3
Notre mission	4
Objectifs de développement durable prioritaires	5
Présentation de Rollomatic	6
Gouvernance	7, 8, 9
Politique employeur	10, 11, 12, 13
Collectivité	14
Gestion environnementale	15, 16, 17, 18, 19
Durabilité des machines	20, 21, 22
Transparence volontaire	23
Initiatives en cours	24
Infos & contact	25

Introduction

La durabilité de son modèle d'affaires, de ses produits et de ses infrastructures ainsi que l'importance que la société voue à ses collaboratrices et collaborateurs et à leur bien-être ont depuis toujours constitué une base logique du développement de Rollomatic.

Afin de pérenniser cette philosophie, Rollomatic maintient une organisation la plus transversale possible, investit énormément dans la formation de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, optimise en permanence l'empreinte écologique de ses activités et offre des conditions de travail innovantes, propices à cultiver les valeurs qui lui ont été inculquées par son fondateur Michel Rollier.

Ce rapport rend compte des questions sociales, des questions de personnel, du respect des principes éthiques ainsi que de questions environnementales.

Le rapport contient les informations nécessaires à la compréhension de l'évolution des affaires, la performance et la situation de l'entreprise ainsi que les incidences de son activité sur ces questions.

3



Gilles Frôté
Président et Rollomatic Group CEO



Damien Wunderlin
CEO Rollomatic

Notre mission

Afin de renforcer encore son engagement en faveur du développement durable, Rollomatic a mis sur pied un groupe "Développement durable" constitué des membres de la direction ainsi que de représentants de certains domaines tels que "sécurité et santé". Ce groupe a pour mission de s'interroger régulièrement sur la façon de poursuivre l'effort déployé par la société depuis des décennies et de trouver les moyens concrets de pérenniser cet effort.

Pour assurer la mise en œuvre de mesures, Rollomatic a décidé d'appliquer une approche sélective dans le cadre de la définition de ses actions en matière d'optimisation de la durabilité. Ainsi, Rollomatic adhère aux objectifs de développement durable préconisés par l'ONU. Ces objectifs donnent une marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Sur cette base, au travers d'une analyse d'impact tenant compte non seulement de l'impact sur le modèle d'affaires de Rollomatic mais également de l'impact sur les parties prenantes, sept objectifs (parmi les objectifs préconisés par l'ONU) ont été identifiés comme prioritaires pour Rollomatic.

1. Modèle d'affaire durable
2. Education de qualité
3. Politique énergétique responsable
4. Partenariats durables
5. Production durable
6. Politique salariale responsable
7. Santé et bien-être



Objectifs de développement durable prioritaires



Présentation

Rollomatic est une entreprise privée suisse spécialisée dans la conception et la fabrication de machines CNC de haute précision pour l'affûtage d'outils coupants, la rectification cylindrique et l'usinage par laser d'outils en matière ultra-dure. Orientés client, nous fournissons des solutions complètes pour la réalisation d'outils de précision, en passant du profilage des meules à la mesure des outils finis.

Rollomatic

- Siège social au Landeron (Suisse)
- Site de production de 15'000 m²
- 400 employés dans le monde, 320 au siège
- Portefeuille de 20 modèles de machines
- 10'000 machines Rollomatic en fonction
- 5 filiales (USA, Inde, Chine, Hong-Kong, Taïwan)
- 9 agences partenaires
- 200 formations dispensées par le Learning Center

ADN Rollomatic

Dans un but de pérennité et de transparence, Rollomatic a formalisé de manière détaillée son ADN et ses valeurs qui ensemble doivent servir de cadre dans lequel la stratégie d'entreprise est définie. Ces éléments constituent également un fil rouge en fonction duquel les collaboratrices et collaborateurs de Rollomatic peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs non financiers de l'entreprise. Cet ADN est basé sur les piliers principaux suivants :

- Connaissance outils
- Le client au centre de nos préoccupations
- Qualité, productivité, précision
- Entrepreneuriat
- Durabilité
- Swiss made

En 2022 et 2023, un travail important (initié il y a plus de cinq ans) a été finalisé en vue d'assurer la pérennité de Rollomatic au niveau de sa structure juridique et de sa gouvernance. Ainsi, les décisions suivantes ont été prises :

Fondation Michel Rollier

La pérennité du groupe Rollomatic est assurée au travers de la décision prise par son fondateur, Michel Rollier, de constituer la fondation du même nom. Ainsi, la fondation Michel Rollier détient désormais l'ensemble du capital-actions de Rollomatic Group SA qui elle détient une majorité qualifiée du capital-actions de l'ensemble des sociétés du groupe Rollomatic. Le but premier de cette fondation est "d'assurer la pérennité de Rollomatic Group SA et assurer son développement ; assurer le contrôle sur la gouvernance de Rollomatic Group SA et veiller à ce que son exploitation soit poursuivie dans l'esprit et les valeurs du fondateur". Le but secondaire de la fondation est de "promouvoir et soutenir la formation dans les domaines techniques et scientifiques ; allouer, en cas de disponibilité, des dons en faveur de la jeunesse de la région dans les domaines de la formation, du sport et de la prévention".

Rollomatic Group

Aux côtés de Rollomatic SA, la mise sur pied d'une structure de groupe a été initiée, avec l'intégration de différentes sociétés "sœurs". Le groupe Rollomatic est ainsi à ce stade constitué de :

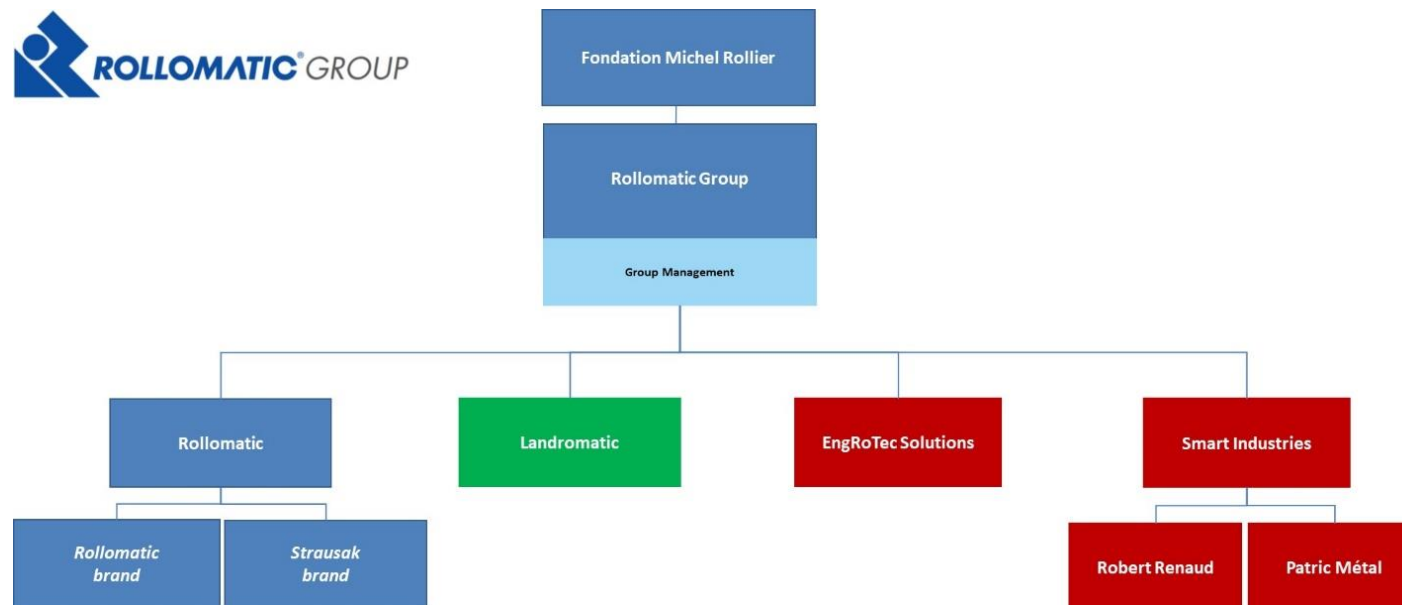
- Rollomatic SA et Strausak SA (et leurs filiales), réunies d'un point de vue fonctionnel dans un pôle "Rollomatic" qui constitue le cœur métier du groupe,
- Landromatic SA (et ses filiales) qui constitue le pôle du groupe chargé des opérations,
- EngRoTec Solutions GmbH qui constitue le pôle spécialisé dans la digitalisation & l'automatisation de la production (inclus les services de d'ingénierie virtuelle et de conseils),
- Smart Industries SA et ses sociétés filles Robert Renaud SA et Patric Métal SA qui constituent le pôle industriel du groupe, respectivement le pôle de sous-traitants spécialisés.

Smart Industries

Un pôle d'excellence industriel a été constitué en 2022. Ce pôle de sociétés, dont le groupe Rollomatic détient l'ensemble de l'actionnariat, appelé "Smart Industries" vise à pérenniser des savoir-faire uniques dans la région proche du siège de Rollomatic.

Cette initiative permet de pérenniser une chaîne logistique efficiente et durable. Ce pôle est actuellement constitué des sociétés Patric Métal SA et Robert Renaud SA. Le principe de fonctionnement de ce pôle veut que les sociétés qui le constituent ne travaillent pas que pour Rollomatic. Au contraire, la stratégie arrêtée vise à ce que Rollomatic ne constitue pas plus de 50% du chiffre d'affaires desdites sociétés. Cette approche doit permettre de faire bénéficier aux autres clients de ces sociétés des bonnes pratiques mise en œuvre dans le cadre de la collaboration avec Rollomatic.

Il résulte à terme de cette stratégie une évolution vertueuse des échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques, comparable aux principes de l'économie circulaire.



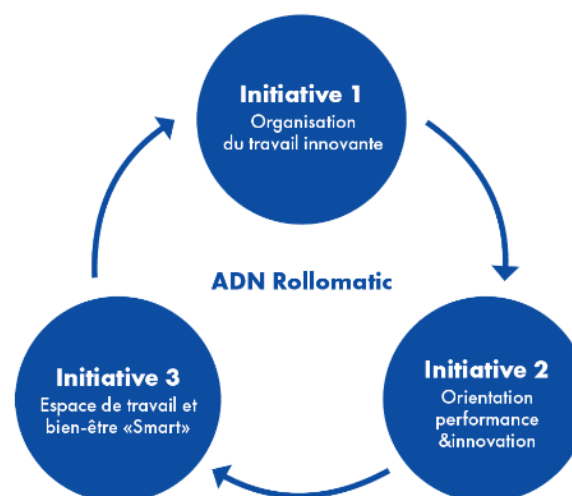
Outils de gouvernance Rollomatic

- Communication interne
- Pratique anti-corruption
- Surveillance de la conformité de la stratégie
- Contrôle financier
- Fiscalité
- Sécurité informatique et protection des données

Politique employeur

SmartWork

Rollomatic contribue à la durabilité de l'emploi en favorisant le bien-être au travail et en développant les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs. Les 3 initiatives déployées dans le programme SmartWork ont pour objectif de créer des conditions de travail innovantes et un environnement attractif favorisant les échanges, les initiatives ainsi que le développement professionnel et personnel.



Great Place to Work

En 2023, l'entreprise a décidé d'entreprendre un sondage dans le but de récolter l'opinion de l'ensemble des collaborateurs sur différents sujets en lien avec leur activité professionnelle en participant à l'enquête "Great Place to work". Ce modèle mesure six facteurs : la confiance mutuelle en tant que base de la culture d'entreprise, les valeurs vécues, la qualité du leadership, la mesure dans laquelle tous les employés développent leur potentiel et l'innovation et la création de valeur qui en résultent. Avec un taux de participation élevé à 83% des collaborateurs, 87% des retours obtenus ont permis d'affirmer que Rollomatic est un lieu où il fait bon travailler. L'entreprise obtient la certification internationale "Great Place to work". Lors d'une deuxième phase d'audit sur la culture d'entreprise réalisé par l'organisme, Rollomatic a décroché un deuxième label et intègre la catégorie "Best Workplaces" en Suisse. Au total, 65 entreprises suisses de toutes tailles décrochent cette distinction après analyse de l'enquête menée auprès des collaborateurs en 2023.



Politique employeur

Apprentissage

Rollomatic est une entreprise formatrice depuis plus de quinze ans proposant des places d'apprentissage pour diverses filières : polymécanicien, dessinateur-constructeur industriel, logisticien, automaticien, informaticien, médiaticien et stagiaire Maturité Professionnelle ainsi que, dans une moindre mesure, employé de commerce. L'entreprise a pour but d'axer la formation sur des métiers qui participent à la pérennisation d'un savoir-faire technique à long terme. Les possibilités et mouvements internes au sein de Rollomatic pour les apprentis sortants sont nombreux. Afin de soutenir cette stratégie, Rollomatic a mis en œuvre un nouveau concept de formation pour les métiers techniques, notamment en engageant une personne responsable de la formation et totalement dédiée à la mission.

En outre, Rollomatic déploie des plans d'intégration permettant à des personnes disposant déjà d'une formation de se reconvertir dans les métiers techniques proposés par Rollomatic.

- favoriser l'excellence technique
- assurer les plans de succession
- pérenniser notre savoir-faire



Politique employeur

Avec plus de 24 nationalités, Rollomatic est un employeur multiculturel ouvert à la diversité et tourné vers l'international. Les effectifs Rollomatic ont plus que doublé en l'espace de dix ans. Notre politique salariale est axée sur des principes d'équité et de positionnement attractif vis-à-vis du marché. «À travail égal, salaire égal» est un principe essentiel dans la gestion de la rémunération.



Développement de carrière

Rollomatic favorise l'apprentissage continu. Chaque collaborateur participe à des cours à l'interne sur la qualité, la sécurité informatique, les fondamentaux des outils de coupe, le système lean et l'excellence opérationnelle. D'autres mesures sont mises en œuvre dans la société durant les différentes phases de carrière du collaborateur comme des formations linguistiques. Dans le cas d'actions de formation d'envergure, Rollomatic soutient la démarche du collaborateur en lui octroyant des facilités pour suivre son cursus ainsi que l'établissement d'une convention de formation réglant les aspects de prise en charge des frais d'étude, moyennant notamment une clause de fidélité associée. Rollomatic accueille régulièrement des stagiaires dans l'entreprise pour des jobs d'étudiants, des journées découvertes ou des stages organisés dans le cadre de cursus de formations supérieures (stages de techniciens ES, travaux de Bachelor ou travaux de Master). Ces formes de stage sont notamment développées de manière approfondie dans le 2 cellules d'innovations appartenant à Rollomatic (Cellule innovation à l'EPFL de Lausanne et cellule de l'innovation au SIPBB de Bienne).

Politique employeur

Bien-être au travail

L'entreprise propose de nombreuses actions visant à soutenir la promotion de la santé et du bien-être comme par exemple :

- Salle de fitness et cours de sport offerts aux collaborateurs et à leur famille
- Financement de projets sportifs internes
- Livraison hebdomadaire de fruits frais sur le lieu de travail
- Solution de restauration équilibrée et durable par frigos en libre-service
- Etudes régulières sur l'ergonomie des postes de travail
- Organisation d'Afterwork mensuel
- Organisation d'événements pour le personnel
- Horaire de travail libre avec plages horaires bloquées
- 5 semaines de vacances, 6 à partir de 50 ans
- Congé maternité et paternité payé à 100%
- Prestations sociales améliorées

Pratiques en matière d'audit santé et sécurité, Suivi des dangers et contrôles

Le concept de santé et sécurité de Rollomatic répond à la directive 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail en application de la loi fédérale sur l'assurance-accidents et intègre les 10 points de la MSST:

- Définir des principes directeurs et des objectifs de sécurité
- Mettre sur pied une organisation de la sécurité
- Garantir la formation, l'instruction et l'information des collaboratrices et collaborateurs
- Instaurer des règles de sécurité
- Déterminer les dangers et apprécier les risques
- Planifier et mettre en œuvre des mesures
- Etablir l'organisation en cas d'urgence
- Garantir la collaboration des collaboratrices et collaborateurs
- Protéger et préserver la santé et réaliser des contrôles et des audits

Collectivité

L'impact de l'activité Rollomatic sur la collectivité locale et régionale joue un rôle central dans le positionnement à long terme de l'entreprise. Ainsi, l'objectif reconnu par l'ONU de tisser des partenariats locaux pour réaliser son modèle d'affaires, constitue l'une des priorités de la politique de durabilité de Rollomatic. Partout où des solutions techniquement et qualitativement pérennes existent, Rollomatic travaille avec des fournisseurs, sous-traitants et partenaires locaux. Une politique de suivi de longue durée et une collaboration transparente orientée sur le succès financier et non financier des parties prenantes caractérisent l'action de Rollomatic depuis longtemps.

Engagement civique & donation

Rollomatic soutient de nombreuses associations et événements dans la région et axe son soutien en priorité aux jeunes dans le domaine du sport, de la culture ou de la prévention. Depuis 2023, Rollomatic soutient l'athlète paralympique Robin Cuhe dans sa carrière de skieur professionnel et l'accompagnera jusqu'au prochain Jeux Olympiques de 2026.





Optimisation de la chaîne d'approvisionnement

Smart Industries

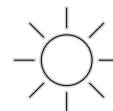
Smart Industries vise à pérenniser des savoir-faire industriels uniques (et ainsi des emplois) dans la région proche du siège de Rollomatic. En outre, cette initiative permet de pérenniser une chaîne logistique efficiente et durable dont bénéficie déjà Rollomatic. Ce pôle est actuellement constitué des sociétés Patric Métal SA et Robert Renaud SA.

Fournisseurs significatifs et durée des relations

La relation avec le réseau de fournisseurs de Rollomatic est basée sur la confiance et orientée sur le long terme. Rollomatic recherche avant tout à construire une relation de confiance permettant aux deux parties de pouvoir répondre à leurs enjeux. C'est un travail d'équilibre entre savoir-faire, proximité, coûts des prestations, qualité et délais. Le gain à court terme n'est pas un objectif. Le but est de trouver des solutions communes permettant aux fournisseurs de rester concurrentiels en termes de prix. Rollomatic favorise ses fournisseurs historiques dans l'attribution des pièces, mais les met systématiquement en concurrence pour les challenger et les aider à se positionner sur le marché. Pour les produits spécifiques Rollomatic (sur plan ou sur dossier technique), le réseau de fournisseurs se trouve majoritairement en Suisse. Une dizaine de fournisseurs sont situés en Europe (Italie, Allemagne, Tchéquie, France, etc). Pour les produits standards du marché, Rollomatic privilégie des acteurs reconnus dans leur domaine comme étant des entreprises leaders.

Politique d'achat écologique

Rollomatic privilégie la proximité et reste rationnel en termes de transport (transports bateau et groupés). La société est sensible à l'aspect écologique de ses fournisseurs et, à prestations égales, favorise l'entreprise avec la meilleure éthique sociale et environnementale. Pour chaque nouveau fournisseur, Rollomatic contrôle, au travers d'un audit, la cohérence de la politique globale. Une attention particulière est portée sur les points en lien avec la politique environnementale du fournisseur et sa stratégie de recyclage.



Amélioration des installations

Depuis près de vingt ans, des compteurs d'énergie sont installés sur les principaux équipements des locaux Rollomatic. En 2006, une centrale solaire produisant en moyenne 40'000 kWh/an a été construite sur les infrastructures du bâtiment principal. Elle a été complétée par l'installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires lors de l'agrandissement du bâtiment en 2012. Au total, la surface de l'installation solaire représente 4'300 m².

L'ensemble des systèmes de ventilation, de refroidissement et de chauffage de tous les bâtiments ont été optimisés et l'éclairage remplacé par des LED. Une pompe à chaleur géothermique a été mise en place ainsi qu'un système de domotique.

Rollomatic s'est associé à ACT (Agence Cleantech Suisse) et au bureau d'ingénieurs PPlus Sàrl à Neuchâtel, accrédité par ACT. Cette collaboration vise à atteindre des objectifs d'efficacité énergétique économiquement rentables. Ensemble, nous travaillons à mettre en œuvre des mesures visant à optimiser l'utilisation de l'énergie tout en respectant les normes de durabilité et d'efficacité. Grâce à cette coopération, Rollomatic contribue activement à la transition vers des solutions plus respectueuses de l'environnement.



Déplacements & trajets domicile-travail

Rollomatic encourage la pratique du covoiturage en proposant un système de mise en relation interne à l'entreprise. Il vise à mettre en contact conducteurs et passagers ayant une destination commune et désirant partager un véhicule.

L'entreprise soutient également les collaboratrices et les collaborateurs se rendant systématiquement sur leur lieu de travail en transport public en finançant la moitié de leur abonnement annuel sous la forme de bons Reka Rails (jusqu'à un plafond annuel de CHF 500).

Dans le cadre de la démarche décarbonisation «Science Bases Target» initiée en 2024 et visant une réduction de 42% de gaz à effet de serre d'ici 2030, Rollomatic étudie des mesures spécifiques orientées au niveau de la consommation de carburant.

Le parking Rollomatic est équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques.



Gestion des déchets

En 2023, 93 tonnes de déchets ont été produits par Rollomatic. Grâce à une surveillance stricte et une politique rigoureuse, 43,5% ont été recyclés.

Déchets dangereux

En matière de déchets dangereux, des procédures claires sont éditées pour qu'ils soient éliminés à 100% de façon appropriée par des entreprises spécialisées. En 2023, 9'113 kilos de déchets dangereux ont été éliminés (rapport Thommen-Furler). Essentiellement de l'huile usagée et des hydrocarbures. Quant aux déchets de carbure, ils sont repris par la société thurgovienne MB Hartmetall Recycling Blezinger qui les trie et les prépare avant de les exporter pour des fonderies de carbure.

recyclage

Des points de triage sélectifs sont implantés dans les départements de l'entreprise (déchets PET, ferraille, piles & batteries, carton & papier ainsi que les incinérables). Des fontaines à eau directement reliées au réseau sont à disposition des collaboratrices et collaborateurs afin de réduire au maximum les bouteilles PET.



Certifications

Energy Efficiency & Climate Protection

Rollomatic a mis en place une démarche d'optimisation de sa consommation d'énergie au travers d'une Convention d'Objectifs Universelle avec l'agence Cleantech Suisse.

Origine de la production électrique

Rollomatic s'approvisionne en électricité d'origine 100% hydraulique Europe.



4. QUALITE DE L'ENERGIE (AGIOS) – VALABLE POUR LA DUREE DU CONTRAT

La SEIC garanti l'origine de la production électrique et fournit une électricité d'origine 100% certifiée.

Les Agios, dépendant du produit choisi par le client pour ses sites, selon l'Annexe 2, est le suivant :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| ☐ 100% Nucléaire CH : | Energie 100% nucléaire suisse |
| ☐ 100% Hydraulique Alpine : | Energie 100% hydraulique alpine |
| ☒ 100% Hydraulique EU : | Energie 100% hydraulique européen |
| ☐ 100% Hydraulique CH : | Energie 100% hydraulique suisse |

Durabilité des machines

Rollomatic développe et produit des machines dans le but qu'elles satisfassent pleinement le client à très long terme. Le minimum de ressources naturelles est utilisé lors de la construction des machines et durant leur utilisation.

D'autre part, la recyclabilité est d'ores et déjà prise en considération durant la conception et les matériaux récupérables privilégiés. Rollomatic sélectionne des composants de qualité et durables afin d'assurer la plus grande fiabilité et pérennité possible pour l'ensemble de ses machines.



Durabilité des machines

Empreinte au sol minimale

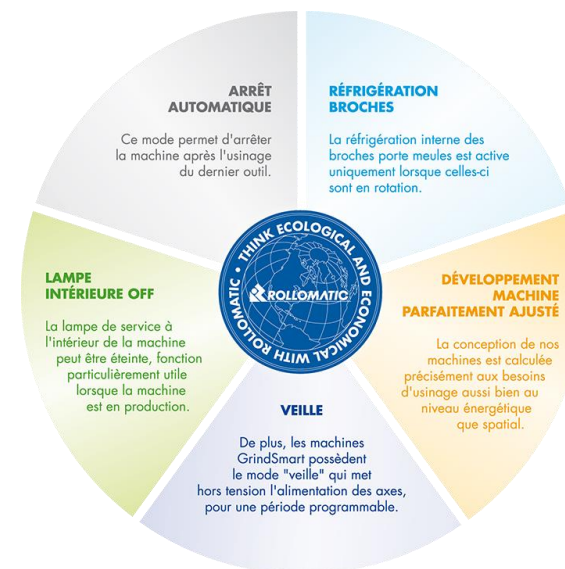
Les ingénieurs travaillent sur un dimensionnement des axes les plus courts possibles et font le choix de broches et de moteurs calculés de manière optimale et sans surplus. Toutes ces caractéristiques permettent l'obtention de machines très compactes afin que l'empreinte au sol soit la plus optimisée possible.

Choix des matériaux, des composants et lubrifiant

Les machines Rollomatic sont fabriquées avec des éléments mécaniques et électroniques permettant de limiter au maximum la consommation énergétique et en utilisant principalement des matériaux recyclables.

L'emploi du même lubrifiant, pour le refroidissement des moteurs linéaires, des broches ainsi que lors du meulage, rend possible une production performante à température constante, ne nécessitant aucun périphérique de refroidissement additionnel et donc sans consommation d'énergie supplémentaire.

D'autre part, le convertisseur installé sur les pompes à lubrifiant et proposé par Rollomatic ajuste la quantité d'huile nécessaire lorsque la machine est en mode production.



Durabilité des machines

Modes de fonctionnement économiques

Les machines Rollomatic sont conçues pour produire des outils en maximisant l'efficacité énergétique durant les périodes de production. Des mesures sont également prises pour diminuer la consommation d'énergies superflues pendant les périodes de réglage avec les portes ouvertes. Le mode veille est activé dès que la machine est en attente, coupant l'alimentation des axes et des périphériques tels que la pompe de refroidissement l'hydrostatique ou l'extracteur de brouillard d'huile, permettant ainsi de diminuer la consommation d'électricité et d'air comprimé. Lorsque le cycle de production est terminé, la machine peut être programmée pour passer également en mode veille. Le redémarrage est assuré de manière optimale grâce au cycle de chauffe programmable offrant la possibilité de définir à l'avance le jour et l'heure du démarrage et ceci avant que les opérateurs ne prennent leur fonction. Finalement, un mode shut-off met la machine hors tension à la fin de la production.

Cas concret

Relevés de la consommation d'énergie électrique avec et sans mode veille sur une machine Rollomatic GrindSmart® 660XW sur une durée de 4 heures.

Grâce au mode veille, une épargne de **90%** d'électricité est réalisée

Consommation d'énergie électrique sans mode veille : 2,73 kWh

Consommation d'énergie électrique avec mode veille : 0,25 kWh

Transparence volontaire

Compte tenu de l'activité internationale de la société, et du fait que dans certains pays dans lesquels Rollomatic est actif les lois régulant les sujets impactant la notion de durabilité ne sont pas aussi prononcées qu'en Suisse, Rollomatic déclare ci-après volontairement, pour la bonne forme :

- Ne pas pratiquer d'évasion fiscale ou d'optimisation par le biais de sociétés écrans
- Ne pas conduire d'affaire en zone de conflit
- Ne pas vendre de données
- N'avoir pas d'infrastructure proche d'écosystèmes sensibles
- Ne pas pratiquer le travail des enfants et ne pas avoir connaissance du travail d'enfants en dessous de 15 ans chez des fournisseurs ou des clients,
- Rémunérer l'ensemble des heures supplémentaires en conformité avec les législations applicables

23

Autres confirmations relatives à l'année 2023 :

- Aucun accident sur site ayant mené à un cas de fatalité
- Aucune procédure judiciaire (ou arbitrage) n'a été engagée à l'encontre de Rollomatic (sous réserve de procédures de conciliation en droit du travail en lien avec des modalités de fin de contrat de travail)
- Aucune procédure en recouvrement ou autre procédure en matière de poursuite et faillite n'a été engagée contre Rollomatic
- Aucun cas de pot de vin, fraude ou corruption impliquant la société ou ses employés n'a été identifié
- Aucun cas de comportement anticoncurrentiel n'a été identifié
- Aucune perte de renseignements confidentiels n'a été détectée
- Aucun licenciement collectif n'a été prononcé
- Aucun cas de pollution de type rejet dangereux dans l'air, la terre ou l'eau n'a été identifié (ni en 2023 ni durant les cinq années précédentes)

Initiatives en cours

En 2024, Rollomatic continue naturellement à s'engager à améliorer encore la durabilité de l'entreprise, tant sur le plan environnemental que social. L'entreprise se concentre sur les projets suivants:

- Renouveau de la **Convention d'Objectifs Universelle** dans le cadre de notre démarche d'optimisation de notre consommation d'énergie.
- Lancement de la **démarche décarbonisation** avec objectifs selon méthodologie reconnue "Science Based Target". Rollomatic vise une réduction de 42% de ses gaz à effet de serre d'ici 2030. Dans le cadre de ce projet, des mesures spécifiques orientées au niveau de la consommation de carburant sont étudiées.
- Inscription sur la plateforme **EcoVadis**.
- Les démarches mises en place en 2023 en vue de **l'optimisation de la consommation d'énergie** (ventilation, froid, chauffage) sont maintenues ou reconduites.
- **Remplacement de la production de chaleur** de PB1 (chaudière à mazout) par une PAC air/eau comprenant également la mise en place de chauffe-eau PAC pour la production de l'eau chaude sanitaire.
- **Remplacement d'anciens équipements** par du matériel efficient (climatisation du local serveur et circulateur de chauffage principal PB1)
- **Optimisation de l'installation de refroidissement** des machines (remplacement du réseau Transor par une production de froid centralisée).
- **Remplacement des sources lumineuses standards** par systèmes LED (PB1)
- **Abandon des gobelets en plastique à usage unique** aux fontaines à eau (30'000 pièces/an).

Initiatives en cours (suite)

- **Projet d'un nouveau bâtiment (Rollomatic Solution Center)** permettant une autonomie énergétique complète, voire plus avec une optimisation de la production solaire photovoltaïque.
- **Déploiement de la stratégie SmartWork** qui a pour mission de créer des conditions de travail innovantes dans un environnement attractif favorisant les échanges, la prise d'initiatives ainsi que le développement professionnel et personnel.

Les données et les chiffres présentés dans ce rapport se réfèrent à l'année 2023.

Rapport de durabilité 2023, édition juin 2024



Rollomatic SA
Rue des Prés Bugnons 3
2525 Le Landeron
Suisse

www.rollomaticsa.ch